

HISTOIRE DES DEUX CHATEAUX DE SAINT CHAPTES

Saint Chaptes possède deux châteaux. Dans les archives ces deux propriétés apparaissent sous le nom de Châteaux très tradivement. En fait ce n'était que des domaines ayant une utilité rurale et leur qualification chatelaine n'apparaît que sur le compoix de 1601.

LE CHATEAU DE LA TOUR

Sont réunis ici, l'ensemble des documents que nous avons trouvé dans les archives municipales et départementales du Gard.

le 24 mars 1412 Bertrand ALZEI (Elizee), seigneur de La Calmette et de La Tour, fait hommage à l'évêque GERALD, acte reçu par le notaire LACOMBE (AD30 2 E /270) .

- AD30 St-Chaptes - 2E53/13 Jacques BRUEYS - 09/04/1586 -

Priffaict : par noble Denys de BRUEYS seigneur de la Calmette à Mre Guillaume PASTRE mre masson habitant de Vallance ; l'an mil cinq cens huictante six et le neufviesme jour du mois de apvril après midi, Henry par la grâce de Dieu roy de France règnent, en présence de moy notaire royal & des tesmoings cy après nommés estably en personne noble Denis de BRUEYS seigneur de la Calmette, lequel de son gré a baillé à priffaict à Mre Guillaume PASTRE, mre masson habitant de Vallance, illec présent, a scavoir est dans La Tour de Saint-Chaptes et maison d'habitation dudit seigneur de la Calmette, une tour qu'il avoit jà commencé en ung coin de sa maison et devers le couchant massice comme est a commancée jusques à la première crotte et de la en hault crottée au milieu régnant sur les couverts de l'haulteur d'ung homme, plus sera tenu ledit PASTRE aussi de fère la murailhe de la grande maison de lad tour devers le couchant despuis lad tour jusques à la crosilhe du membre joignant icelle petite tour, faisant le coing en mesme haulteur qu'elle est de présent avec une cheminée couffre pavée jusques à sept ou huict pans d'oeuvre et sera tenu aussi ledit PASTRE reffère la crotte dudit membre toute s'il est de besoing, sera tenu aussi led PASTRE lever d'hault en hault une chambre joignant après appellée la chambre du rentier devers le midy, icelle crotter en crosilhe avec une demy crosière et icelle masanier et blanchir refezant une porte et faisant ung piguiguier de dessus lad crosilhe, régnant sur le pendant des tuilles de la haulteur de sept pans (?), sera tenu aussi crotter le trou de la cheminé de la chambre du tourrilhon et remettre et acoustrer les couverts en l'estat que sont ensemble led piguongnier et moyennant ce ledit seigneur de la Calmette sera tenu luy rendre toute matières à ras d'oeuvre à ses propres cost et despens, ensemble la fustailhe que lui sera nécessaire pour suidrer ausd battiments sera aussi tenu led seigneur luy bailler la somme de quarante livres à la main lhors qu'il commencera l'oeuvre et le reste a paier suivant suivant les bieusoing qu'il en aura, sera tenu led PASTRE masson commencer lad bastise entre lundy prochain et l'avoir achevée & acomplie entre cy et la fin du mois de may et pour l'observation de ce dessus lesd parties respectivement l'une envers l'autre ont obligé et hippothéqué tous et chacun leurs biens et led PASTRE sa personne propre aux courts présidialle conventions royaulx de Nismes, royalle d'Uzés & ordinaire des parties, ainsi l'ont promis & juré avec deue nonciation, faict et par moy receu au lieu de Saint-Chaptes et maison de moy, présent à ce François PESQUAIRE escuier, habitant du Saint-Esprit et de Jacques RANCHIN, praticien sousigné et de moy Jacques de BRUEYS notaire royal sousigné avec ledit seigneur de la Calmette.

Le 28 mai 1602, hommage : - AD30 Uzès - 2E1/695 (ex E 1058) Jean GENTOU - 28/05/1602 - Hommage (voir aussi relevés notaires de BONDURANS - Uzès p. 188)

... et reconnaissance féodale faite par Denis de BRUEYS, seigneur de La Tour et de La Calmette, fils et héritier de Robert, à Louis de VIGNE, évêque d'Uzès ; mention de son château " appelé La Tour de St Chapte ", avec ses dépendances, " en laquelle avoyt auparavant ung molin " ; le 4 des nones de mai 1211 Guillaume de PONTE (Guillaume DUPONT) fit à RAIMOND, évêque d'Uzès, " l'homaige... de lad. place où soloyt avoir ung molin ", acte reçu par le notaire Pierre GUILLAUME ; le 15 des calendes de juin 1213, nouvel hommage ; en mai 1318, c'est à l'évêque GUILLAUME que Guillaume DUPONT fait hommage, acte reçu par le notaire Pierre REBOUL ;

54 D'après d'HOZIER (et La CHESNAYE-DESBOIS) :

Alexandre de Brueys- seigneur de Bourdic, de la Tour, de Gattigues et de Tharaux, neveu de Denis de Brueys Seigneur de Saint Chaptès, Gouverneur d'Argelès en Roussillon;

- servait dans le régiment des Gardes Françaises dès le 23/11/1624 (ou 25/11/1624); obtint le 20/07/1625 une commission du duc de Savoie pour lever une compagnie d'infanterie et en 1632 il en eut une du roi Louis XIII pour faire la levée d'une compagnie de chevaux-légers; ce prince lui donna le 08/09/1635 une nouvelle commission pour commander une compagnie d'infanterie dans le régiment du Tournel; et le 01/02/1636 le duc de LESDIGUIERES le commit pour lever cent mousquetaires à cheval - on le trouve qualifié Capitaine de dragons dans un passeport que lui donna ce seigneur le 20/01/1638 pour venir s'établir en France; l'année suivante il se trouva au siège de Salces (Salses le Château - Pyrénées orientales) où il servit avec beaucoup de distinction en qualité de maître de camp d'un régiment d'infanterie aux termes d'un certificat que lui fit expédier le prince de Condé le 07/11/1639;

obtint encore le 15/06/1641 une nouvelle commission pour lever un régiment d'infanterie de vingt compagnies, et le roi Louis XIV lui en donna une autre en 1649 pour faire la levée d'un autre régiment d'infanterie ;

- il fut élu premier consul de Nismes en 1658 et souscrivit en cette qualité le 11/02/1658 aux articles de l'accommodement convenu avec le duc de MERCOEUR sur l'émeute arrivée dans Cette ville pour raison du consulat ;

- de son mariage accordé par contrat du 13/11/1629 avec Dlle Marthe de PRANEUF il eut 3 enfants qui sont nommés dans le testament de leur mère du 05/01/1663, soient :

. Nicolas (vivant en 1669),

. autre Nicolas (vivant en 1668),

. Benoni (Benôit) Benjamin, nommé syndic de la noblesse du diocèse d'Uzès le 13/07/1656, émancipé par acte du 02/04/1663,

teste le 27/03/1705.

- AD30 - 85J17 Fonds Falgairolle : testament reçu le 10/03/1612 Me SABATERRI (SABATIER) notaire de St-Chaptès

...de Denis de BRUEYS, Sieur de la Calmette (en exécution de ce testament sa veuve remet l'héritage à son fils Jacques lors de son mariage en 1626, ce qu'il acceptes sous bénéfice d'inventaire)-

Les biens de Denis consistaient en la terre de Bourdic (60000 l.) et la terre de la Tour (50000 l.) à Saint-Chaptès (Gard) (Languedoc-Roussillon)), SABATIER notaire.

Archives du Gard:

- 16/286 - 20/01/1625 - O: Denis de BARJAC sgr de Rochegude - confesse devoir 400 l. à noble Benoni de BORNE sieur d' Auriolle représenté par son neveu Alexandre de BRUEYS sgr de Gattigues

- 16/300 - 12/01/1645 - SM80 - TR(F): dlle Louise de SAMPZON fille de feu noble Antoine et dlle Madeleine de BORNE et noble Claude du ROURE prieur des Mallons (?) et sgr d'Elze et des Malons (?) fils et héritier de feu Balthazar et de dlle Hélène de SAMPZON sa mère - TR avec noble Alexandre de BRUEYS, ledit de BRUEYS sgr de Gattigues, Bourdic, l'Aspe et Tharaux héritier de feu Benoni de BORNE sgr d' Auriolle et de la Farelle fils de Pierre sgr de Ligonès et de dlle Louise d' AUDIBERT lesquels constituèrent dot à leur fille Madeleine de BORNE lors de son mariage avec Antoine de SAMPZON sgr de la Bastide sur règlement de laquelle sont en procès.

85 J 17 Fonds Falgairolle

Le 02.08.1626 Contrat de mariage entre (acte photographié)- Jacques de BRUEYS, Sieur de Bourdic, fils de feu Denis, Sieur de la Caumette et de Damoiselle Alexandrine de BORNE

- Damoiselle Anthoinette de SAULPAN fille de feu Anthoine, vivant Seigneur Darenès et autres places et de Damoiselle Lucrette de CAMBIS, Dame Darenès.

- Le futur agit avec la licence de Benoni de BORNE, Sieur Dauriolle, son oncle, de Denis de BRUEYS Sieur de St Chapte, son cousin, de Denis de BARJAC Sieur de Rochegude et Louis de BRUEYS Sieur de Pouls, ses cousins, et d' Alexandre de BRUEYS Sieur de Guatigues, son frère

Accord et transaction reçu le 02.02.1640 par Me Chrétien GUIRAN (AD30 2 E 1/426 - 6 MI 313 - VIDAL 03/11/98)

- fait dans la maison à Nîmes de Denis de BRUEYS sgr de St Chaptès en présence de Jean de CHALAS docteur et avocat, Anthoine de BOUISOL (?) sgr de la Costille (Castille ?) docteur et avocat et Claude COMBIN (?) de Nîmes.

- Noble Alexandre de BRUES Sieur de Gatigues d' unepart et - Damoizelle Gabrielle de BRUES vefve de Noble Benony de BORNE Seigneur Dauriolle et de Taraux d' autre part

- Concernant la succession de feu Damoiselle Louise DAUDIBERT de la FARELLE, grand-mère dudit Alexandre de BRUES.

- Il est du à Gabrielle 14000 livres lui revenant pour: . 9000 données par son mari d' après reconnaissance reçue Me Pierre BRUES de St Chaptès pour ses droits paternel.

En 1658, vivait à Nîmes : - AD30 - 2E37/170 - 17/06/1658

- déclaration (photographié) : noble Alexandre de BRUEYS sgr de Gatigues, la Tour, Bourdic et autres places, Jean de ROZEL sr de Sauzette, M Mrs Mmes Honoré Des.. (?) et Jean MAGNE docteur et avocat ;

reçoivent du consul de Nîmes BONZON la somme de 600 l. pour les pauvres de l' hôpital catholique de Nîmes ; somme empruntée à Henri DONZEL.

Me Antoine POUSTOLI, notaire à Nîmes (2 E 37/219) (24 photographies -non reproduit)

Le 24.07.1671 Transaction

- Damoiselle Benoïne de BRUEIS, vefve de Sieur Morice de TINELYS, Sieur du Castilles, habitant de la Calmette d'une part - Noble Jean de BAUDAN, avocat, procureur duement fondé par acte reçu et retenu AUBANEL notaire du jourd'hier de Messire Alexandre de BRUEIS Seigneur de Gatigues, Taraux, Bourdic, la Tour et autres places et Me Benoni Benjamin de BRUEIS Sieur de Taraux, son filz émancipé par acte fait devant Monsieur de la ROUMERE (ROUVIERE ?), conseiller du roi et juge en la cour des conventions et royaux de cette ville, ainsi qu'il a dit et donataire de son dit père d'autre part.

AD30 St-Chaptes - 2E53/200 Pierre GALAFREZ - 30/04/1676 -

Obligé (transcrit) : fait par noble Louis de BRUEIS, sieur de PUECHFERRIER, habitant de la ville de Nîmes ; à dame Alexandrine de BRUEIS, dame de St-André ; pour la somme de cinq cens trente sept livres dessendant du prix de la vante verballe que ladite dame lui a faict de la quantité de cens septante neuf bêtes à laine tant moutons brebis que agneaux que lad dame a dict estre le betail qu'elle a en sa métérye de Trespaux.. ;faict et récitté dans la maison de ladite appelée la Fontaine Bourbon, scituée au terroir de Russan, mandement de St-Anastazie en prézance de noble François de GONDIN, sieur d'Arcy et St-Quentin, habitant du lieu de Saint-Chapte et Mre Pierre FAURE, notaire royal et greffier des arbitrages habitant du lieu, habitant du lieu de Pouzilhac.

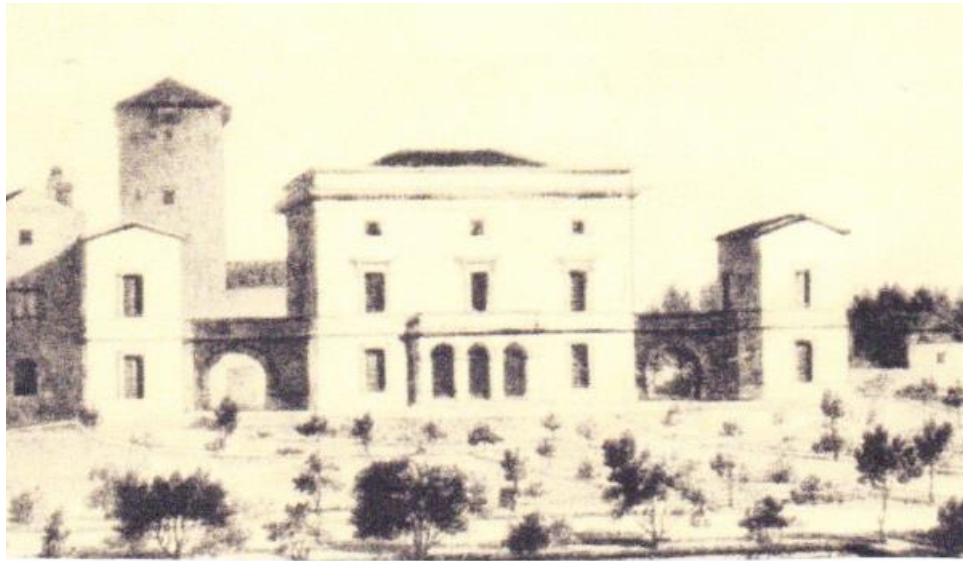
GIRAUD notaire à Nîmes (lire GIRAN)

Armorial du Vivarais:

- page 108 description des mandements du marquisat des Portes vers 1680 (diocèses d'Uzès, Mende, Viviers et Nîmes) dont le 13° est celui de la paroisse de St Pierre de Tharoux et abrite le château de noble Alexandre de BRUEYS sieur de Gatigue, coseigneur pour un quart de Tharoux (la seigneurie de Tharoux est citée ci-dessus au testament de Benoit-Benjamin.

Le dernier Brueys (Benoît-Benjamin) qui posséda la Tour, vendit le domaine en 1698 Claude Lombard Bourgeois, dont le fils Pierre hérita, et le revendit à la famille Chabaud de Nîmes en 1764. Chacun d'eux ajouta au leur, le nom « de La Tour ». Chabaud y apportera les modifications que l'on connaît. Quand à la Tour elle-même elle fut transformée en « tour moyennageuse » par Viollet Le Duc.

Nous n'avons nulle part trouvé de relation avec les Templiers qui n'avaient pas de possessions sur le terroir de Saint Chaptes, ni le nom de « Gattigne» qui vient d'une mauvaise lecture de « Gattigues » village possédé par les de Brueys depuis leur origine et du fait qu'avant la fin du 17 éme siècle on ne sépare pas les mots par des virgules et que très souvent, dans les actes annonçant les possessions des Seigneurs du lieux, le nom de la Tour est suivi de celui de Gattigues.



Le Château de la Tour après les transformations de CHABAUD acquéreur du domaine en 1764. Elles datent de 1801. L'aquarelle est du peintre Meunier

Carte de CASSINI 1747

